

DEMANDE D'ALLOCATION D'AIDE À LA PENSION OU AU DÉPLACEMENT

Deux types d'aide financière sont disponibles :

Allocation d'aide à la pension

Pour les élèves qui demeurent à plus de 20 km de l'école la plus proche. Les parents doivent fournir la preuve que l'élève habite à une adresse différente de celle de l'un ou l'autre.

OU

Allocation d'aide au déplacement

Pour les élèves qui demeurent à plus de 10 km d'un arrêt d'autobus existant.

Si vous avez droit à une allocation, vous devez envoyer la présente dûment remplie aux services du transport scolaire au : transport@cqsb.qc.ca et ce, dans les meilleurs délais. Aucune demande faite après la fin de l'année scolaire en cours sera acceptée.

SECTION A - Identification de l'élève

Nom

Date de naissance

Nom du père

Nom de la mère

Téléphone

Téléphone

Adresse principale

Adresse temporaire (pension)

Nom de l'école que fréquentera l'élève

Niveau scolaire

SECTION B – Options désirées

- Allocation d'aide à la pension : pour les élèves qui demeurent à plus de 20 km de l'école la plus proche. Les parents doivent fournir la preuve que l'élève habite à une adresse différente de celle de l'un ou l'autre parent. Un montant de 225,00 \$ par mois est demandé.
- Allocation d'aide au déplacement : pour les élèves qui demeurent à plus de 10 km d'un arrêt d'autobus existant. Un montant de 100,00 \$ par mois est demandé.

SECTION C - Déclaration

Par la présente, nous soumettons (je soumetts) une demande à la CSCQ pour obtenir l'option d'aide financière susmentionnée au cours de l'année 20__-20__. Si la CSCQ autorise le remboursement demandé, nous nous engageons (je m'engage) à la prévenir immédiatement, par téléphone ou par écrit, si l'élève cesse de fréquenter l'école pendant l'année scolaire.

Signature du parent

Signature de l'élève

Date